



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E125998

VALABLE JUSQU'AU 08/09/2024

ÉDITÉ LE 17/07/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/02/2007

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 15/02/2023  
0

Raison sociale : BERTAULT LAURENT

10 LA LANDE  
50330 VAROUVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CHERBOURG 2007A00044

Siret : 494 240 468 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3600080

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5392454304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5392454304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 02 33 43 76 35

Portable : 0672457138

Fax :

Site Internet :

E-mail : laurent.bertault@orange.fr

Responsabilité légale :

BERTAULT LAURENT CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                         | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 04/07/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                    | Date d'attribution |
|-------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 09/09/2021         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 09/09/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN  
ZONE OBJECT'IFS SUD  
151, RUE PAUL BOUCHEROT  
B.P. 4  
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.